Société de l'information: e-économie, impact sur les entreprises

2002/2145(COS) - 29/11/2001 - Document de base non législatif

OBJECTIF : analyser l'impact de la e-économie sur les entreprises européennes et ses implications politiques. CONTENU : la présente communication apporte une analyse détaillée qui confirme le bien-fondé de la stratégie que l'Union européenne a poursuivi ces dernières années. Il est à présent généralement admis que le recours accru aux TIC conduit à la réalisation de gains de productivité et améliore de ce fait la compétitivité des entreprises et de l'économie dans son ensemble. Le récent fléchissement de l'économie et la disparition de nombreuses dotcoms ont démontré que la "nouvelle" économie est aussi exposée aux aléas du cycle économique que la "vieille" économie et qu'une saine gestion est indispensable pour la survie de toute entreprise. Ceci, néanmoins, ne doit pas empêcher de reconnaître le réel potentiel des TIC à augmenter la productivité des entreprises, à améliorer leur efficacité organisationnelle, et à optimiser la conception de la chaîne de création de la valeur. C'est pourquoi il importe de diffuser les connaissances concernant les possibilités offertes par les TIC dans les entreprises européennes. Dans ce contexte, l'initiative "Aider les PME à passer au numérique" (eEurope Go Digital) lancée en 2001 constitue un pas politique important pour aider les 19 millions de PME d'Europe à maîtriser l'avantage potentiel des TIC et du e-business. La présente communication met en lumière les étapes qui seront à accomplir afin de permettre de maximiser les bénéfices de la e-Economie pour les entreprises européennes. Ces étapes passent par la promotion d'une culture de l'esprit d'entreprise et de l'innovation, l'accroissement des niveaux de compétences nécessaires en TIC pour participer efficacement à la e-Economie, le renforcement de la capacité concurrentielle des entreprises européennes dans une économie globale moderne, et la poursuite de l'amélioration du fonctionnement du marché intérieur. La Commission souligne aussi la nécessité de s'assurer que les administrations publiques exploitent non seulement elles-mêmes les TIC de façon efficace mais deviennent aussi des catalyseurs afin de diffuser leur utilisation. Ces défis doivent être relevés grâce à une vision claire et partagée et à une stratégie à long terme pour la politique d'entreprise. La mise en oeuvre pratique des mesures politiques exigera une bonne coordination en temps utile. Il faudra aussi intégrer systématiquement la "e" dimension dans toutes les politiques de l'Union européenne intéressant les entreprises européennes, et notamment les PME. À cette fin, la Commission intensifiera en 2002 le débat et approfondira sa coopération avec tous les acteurs concernés, notamment les États membres, l'industrie, les consommateurs et les partenaires sociaux, pour mettre au point un agenda visant à maximiser les avantages de la e-Economie pour les entreprises européennes.